

Lou Trepoun 40

# Jacques SECOND, Seigneur de Séderon (1714 - 1804)

vendredi 11 octobre 2013, par [CHATENOUD Philippe](#) (Date de rédaction antérieure : juin 2006).

## Sommaire

- [La seigneurie de Séderon](#)
- [Les enfants de Joseph SEGOND de SEDERON et de Madeleine LESBROS](#)
- [Joseph Jacques SEGOND de SEDERON \(1746 - 1817\)](#)
- [Marie Caroline Héliodora SEGOND de SEDERON \(1777-1854\)](#)
- [Les enfants de Caroline Héliodora et Jules de SERAN](#)
- [La fin d'une famille ?](#)

**Jacques SEGOND**, né le 30 Octobre 1714 au Beausset, est le fils aîné de **Joseph** et d'**Elizabeth PORTALIS**. Il est nommé « Secrétaire du Roi » [1] à la cour des comptes de Provence, par lettres patentes du 15 Mars 1737 ; charge qu'il résignera le 5 Août 1758. Il épouse le 22 Décembre 1739, à l'âge de 25 ans, à Marseille, en l'église Saint Ferréol, Madeleine LESBROS [2], fille d'**Alexandre**, un négociant de Marseille, originaire de Chorges dans le département des Hautes-Alpes ; elle est âgée de 17 ans, et lui donnera au moins sept enfants, dont cinq filles et deux fils. Les publications de mariage ont été faites au Beausset et à la paroisse Saint-Ferréol de Marseille. Un contrat de mariage a été établi, le 5 Décembre 1739, devant **Me GANTEAUME**, notaire au Castellet (83).

A la génération précédente, le mariage de **Joseph SEGOND** avec **Elisabeth PORTALIS** a confirmé la notoriété de la famille au Beausset. En épousant **Madeleine LESBROS**, fille d'un riche négociant de Marseille, Jacques améliore certainement son assise financière. Il va dorénavant chercher à consolider cette position. Riche et honoré, **Jacques SEGOND**, qui était également Prieur de la Confrérie des Pénitents Bleus aspire en effet à l'anoblissement, et acquiert, par acte du 21 Juillet 1755, la seigneurie de Séderon, alors située dans la viguerie de Sisteron, aujourd'hui dans le département de la Drôme. Il transforme son patronyme en « **de SEGOND de SEDERON** », et prend des armes [3] : « **de sable à un épi de blé, la tête penchée, d'or, au chef d'azur, chargé de trois étoiles d'or** » En vertu de l'édit royal d'Avril 1772, il fait enregistrer ses titres et reçoit confirmation de sa particule et de ses armoiries, le 25 Novembre 1773.

Cette « promotion » est visible dans les actes notariés passés devant le notaire royal du Beausset, **Etienne PORTALIS** ; on y constate en effet, que le 14 Juillet 1755, dans un acte lui attribuant un règlement de 200 livres, **Jacques SEGOND** y est simplement désigné comme « Secrétaire royal »... et le 4 Août suivant, dans un autre acte lui assurant le règlement d'une dette de 1660 livres de **Jacques IMBERT** envers son grand-père **Jacques SEGOND**, il est devenu « **Noble Jacques SEGOND, secrétaire du Roi, maison couronne de France, près la chambre de la cour des comptes et finances de ce pays, Seigneur de SEDERON, résidant en ce lieu du Beausset.** » Entre temps était intervenu l'acte d'acquisition de la viguerie de Séderon, du 21 Juillet 1755...

## La seigneurie de Séderon

Quelques informations nous sont données sur cette seigneurie acquise par **Jacques SEGOND** en 1755, par un ouvrage de M. A. LACROIX [4], archiviste départemental de la Drôme :

« .../... une descendante de la famille **de BOSCHES** entra chez les **SIMIANE** et **Louis**, l'un d'eux, en 1601, se déclarait vassal du roi pour Séderon. Après les **SIMIANE** y paraissent les **SADE** et les **ASTOUAUD de MURS**, familles de Provence aussi anciennes que distinguées, et enfin **Joseph-Jacques de SEGOND**, conseiller à la cour des comptes d'Aix, né et mort à Beausset ».

« Un document du milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle ajoute à ces renseignements que la seigneurie appartenant au marquis de Murs s'affermait 1 400 £ à cause du vingtième de tous les grains et terres "gastes", qu'une partie du territoire dépendait de la Commanderie de Malte établie aux Omergues (Vaucluse [5]), que bon nombre de maisons et jardins relevaient du prieur, auquel la dîme était payée à la cote 13° ; qu'il n'y avait ni murs d'enceinte ni fossé .../... » (page 446)

« **Joseph Jacques (de) SEGOND**, conseiller à la Cour des Comptes d'Aix, né et mort au Beausset (Var) est devenu seigneur de Séderon... Comme il avait émigré, ses biens furent vendus à la Révolution : ils comprenaient un moulin à farine à deux tournants, avec gruaire et dépendances, le domaine de Guisset ou Gueysset, un four et une maison. »

Il s'agissait donc d'une seigneurie bien modeste... !

Le 9 Mars 1756, la communauté du Beausset, dont le Maire-premier consul est « **Joseph SEGOND** - ancien officier de cavalerie », est autorisée, par le subdélégué de l'Intendant de Provence (qui est **PORTALIS**) à emprunter 600 livres à « Noble **Jacques SEGOND seigneur de SEDERON**, secrétaire du Roy » pour financer les « étapes » auxquelles est assujettie la communauté, c'est à dire l'hébergement des unités militaires qui transitent par Le Beausset [6]... Quelques jours plus tard, le 8 Août 1755, il restitue à son frère cadet Joseph 7000 livres en argent, provenant de la dot de leur grand'mère **Thérèse ICARD**, et ce en conformité avec le testament de celle-ci, en date du 8 Décembre 1750.

De nombreux actes notariés concernant « **le sieur de SEDERON** » ont été retrouvés dans les registres de Me **PORTALIS** [7], notaire royal au Beausset et témoignent de son aisance et sa fortune.

**Joseph Jacques, le fils aîné de Jacques SEGOND (de SEDERON)** ayant émigré en Janvier 1791, ce dernier vit ses **biens** de Séderon saisis et vendus [8]... (voir le Procès - verbal d'adjudication de ses biens en annexe)

Au Beausset, il est inscrit sur la liste des ascendants d'émigrés et particulièrement surveillé. Simultanément, son frère **Joseph**, ancien Maire du Beausset, connaissait des ennuis similaires, en raison de l'exil en Autriche de son fils **Jacques Blaise**, « **le Général** », lequel, appartenant à l'état-major du général DUMOURIEZ, avait préféré suivre son chef en exil après la défaite à Neerwinden en Mars 1793, plutôt que de connaître les geôles parisiennes...

Pendant le siège de Toulon, en 1793, le Général **CARTEAUX** [9] installe initialement son quartier général au château des **SEGOND** ; « chez les ci-devant de **SEDERON** », car c'était la maison la plus importante du bourg, « et que si d'aucuns devaient en supporter les inconvénients, c'étaient bien les parents d'émigrés ! » Le capitaine, puis commandant **BONAPARTE**, attaché au quartier général du **Général CARTEAUX**, loge à quelques pas de là, chez le docteur **DALMAS**, au 24 de l'actuelle rue Pasteur. Relégués dans des pièces secondaires, les **SEGOND** vécurent dans cette cohabitation jusqu'au 20 Septembre 1793, date à laquelle la reconquête d'Ollioules permit au **Général CARTEAUX** d'y transporter son quartier général, non sans avoir exigé que « .../... la municipalité du Beausset donne les ordres au maître de la maison où je loge, pour que le lit où je couche actuellement me suive à Ollioules ! »

Les **SEGOND** ne respirèrent pas pour autant. Le 15 Avril 1794, on faisait l'inventaire de leur mobilier, un

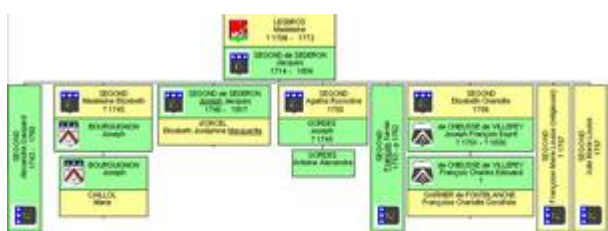
meubler cossu, où tout fut détaillé et évalué, y compris les meubles garnissant les quatre chambres de domestiques.

A l'époque, **Jacques SEGOND** avait alors 80 ans. C'était un robuste vieillard, qui mesurait 5 pieds 1 pouce (1 m 76) ; il était grisonnant, portait perruque, avait les yeux bleus, le nez gros, le menton rond et le visage rond bien rempli.

« Il payait 45 794 F d'impôts, ce qui n'était pas rien. Aussi figura-t-il, le seul d'ailleurs, sur la liste des citoyens pouvant être taxés jusqu'au cinquantième de leur fortune, pour l'emprunt forcé de l'An IV. Il le fut effectivement, pour la somme de 20000 livres ce qui laisse supposer, en capital, des biens d'une valeur de 1 million de livres, ce qui était considérable. »

Le décès du « citoyen **Jacques SEGOND**, propriétaire, veuf de **Magdelaine LESBROS** », est enregistré à la mairie du Beausset, le 11 Messidor de l'an XII (30 Juin 1804). Il est âgé de 91 ans.

## Les enfants de Joseph SEGOND de SEDERON et de Madeleine LESBROS



On constate, avec le schéma ci-dessus, que le couple n'a eu qu'un seul fils atteignant l'âge adulte : il s'agit de **Joseph**, né en 1746, lequel n'est pas l'aîné, mais le second des fils. L'aîné, **Alexandre Gaspard** est né en 1743 ; il sera brièvement Lieutenant au régiment de Bourgogne. Son décès, à 17 ans, le 15 Novembre 1760 [10] rétablit la tradition [11] en faisant du cadet **Joseph** l'aîné des fils de **Jacques** ! Avant de voir la vie et la descendance de **Joseph Jacques**, que nous retrouverons plus loin, voyons rapidement celles de ses sœurs :

2) **Madeleine Elisabeth**, née en 1745, épouse en 1764 **Joseph BOURGUIGNON**, négociant à Marseille, frère d'un Secrétaire du Roi, Procureur à Aix. Le couple aura au moins un fils, **Joseph BOURGUIGNON**, Commissaire de police à Marseille. et marié à **Marie CAILLOL** le 7 Juillet 1820 ; d'où un fils **Jacques**, décédé le 13 Novembre 1846...

4) **Agathe Rossoline**, née le 5 Février 1750 au Beausset, épouse, le 27 Août 1771, à Aix en Provence, un avocat de cette ville, **Joseph GORDES** ; ils auront un fils, **Antoine Alexandre**.

6) **Elisabeth Charlotte**, née le 30 Juillet 1756 au Beausset, épouse, le 24 Février 1772 **Joseph François Esprit de CHIEUSSE de VILLEPEY**, bourgeois à Lorgues ; on suit leur descendance sur trois générations.

7) **Françoise Marie Louise**, née en 1757, sera religieuse visitandine.

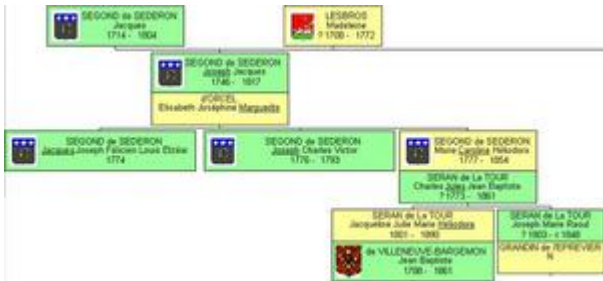
8) **Julie Marie Louise** née le 11 Décembre 1757 au Beausset ; son parrain est « **Joseph Jacques François MARTELLI**, enseigne de vaisseau du Roi, sous lieutenant d'artillerie de Marine, qui signe « MARTELLI-CHAUTARD [12] »... Nous ignorons la destinée de **Julie**.

Voyons maintenant la descendance de Joseph **Jacques SEGOND de SEDERON**.

## Joseph Jacques SEGOND de SEDERON (1746 - 1817)

Né le 30 Août 1746 au château du Beausset, **Joseph Jacques SEGOND de SEDERON** y est baptisé le 1er Septembre [13] sa marraine est Thérèse ICARD, sa bisaïeule. Le 21 Mai 1768, il est nommé Avocat Général près la Cour des Comptes de Provence, et le 1er Octobre 1771, Conseiller à la Cour royale d'Aix.

Le 9 Novembre 1779, il épouse, à Aix, **Elisabeth Marguerite DORCEL** ou **d'ORCEL** [14], fille d'André et de Charlotte de PONTEVES, née à Toulon, le 17 Décembre 1753.



Le ménage aura trois enfants :

- **Jacques Joseph Félicien Louis Elzéar**, né le 23 Août 1774 à Aix et qui mourut probablement en bas-âge ;
- **Joseph Charles Victor**, né le 23 Octobre 1776 à Aix, qui émigra, en passant au service de l'armée espagnole, au Régiment Hibernia [15], dans Toulon aux mains des contre révolutionnaires, et alla mourir, le 30 Novembre 1793, à Carthagène en Espagne, des suites des blessures reçues pendant le siège...
- **Marie Caroline Héliodora**, dont nous reparlerons plus longuement, car c'est elle qui, du fait de la disparition de son frère aîné, hérita du château du Beausset et l'habita.

En Janvier 1791, les époux **SEGOND de SEDERON** et leur fille **Marie Caroline** quittent le Beausset et sont inscrits sur la liste des émigrés. Pour éviter le séquestre de leurs biens, ils produiront des certificats [16] des municipalités de Revest-du-Bion et de Manosque, dans le département des Basses-Alpes, attestant qu'ils étaient bien en France ... du moins à compter du 1er Février 1792, car le doute demeure sur leur position entre leur départ du Beausset et cette date. Rayés provisoirement de la liste des émigrés, ils durent néanmoins s'exiler après le coup d'état du 18 Fructidor, et partirent à Constance, en Allemagne.

Le 22 Novembre 1801, les époux **SEGOND** furent enfin autorisés à rentrer chez eux par le Premier Consul, avec, entre autres la recommandation de **Joseph Marie PORTALIS**, Conseiller d'Etat et de celle de **Désirée CLARY**.

**Joseph Marie PORTALIS** écrit, en marge de la requête de **Joseph Jacques SEGOND de SEDERON** : « *Je ne puis que rendre le meilleur témoignage aux sentiments honnêtes du pétitionnaire, mon compatriote, mon ancien condisciple. Sa conduite a toujours été sage et irréprochable.* » Ainsi, les SEGOND de SEDERON [17] pouvaient, après dix ans de tribulations, réintégrer leur domicile et y attendre paisiblement, l'argent ne leur manquant pas, un retour aux honneurs.

« Par décret de l'Empereur du 1er Juin 1811, **Joseph Jacques SEGOND de SEDERON** est nommé Conseiller à la **Cour Impériale** d'Aix, ce qui équivalait pour lui à un rétablissement de la situation qu'il avait abandonnée en émigrant vingt ans plus tôt ! Dans son acte de décès, le 21 Octobre 1817, il est qualifié de Conseiller à la Cour Royale d'Aix, le titre exact antérieur, reconquis à la suite de la Restauration de Bourbons. Il avait 71 ans. Sa femme continua à demeurer à Aix, où elle mourut le 12 Août 1823. [18] »

Nous n'avons pas de précisions sur les relations que pouvaient entretenir **Joseph Jacques SEGOND de**

**SEDERON**, rentré de son exil allemand forcé, et son cousin germain « le Général » **Jacques Blaise SEGOND**, revenu, lui aussi au Beausset en 1811. Il est probable que le représentant de la branche aînée devait entretenir une certaine rancœur à l'encontre de ce cousin dont la « désertion » avec **DUMOURIEZ** avait été à l'origine de bien des ennuis pour les autres membres de la famille.

D'autant plus que le « Général » n'avait jamais hésité à se faire appeler « **SEGOND de SEDERON** » patronyme auquel il n'avait aucun droit, et à arborer les armoiries de ses aînés. La rumeur familiale fait état de procès engagés par **Joseph** contre son cousin pour l'utilisation abusive de son patronyme, mais je n'en ai pas encore trouvé trace...

## **Marie Caroline Héliodora SEGOND de SEDERON (1777-1854)**

**Marie Caroline Héliodora** est née en 1755 au Beausset ; elle est le troisième enfant de **Joseph Jacques** et de **Marguerite d'ORCEL**, mais du fait du décès de ses deux frères aînés, elle se retrouve la fille unique du couple.

Elle épouse, en 1830, à Falaise, en Normandie, **Jules Comte de SERAN**, colonel de cavalerie, et demeure dorénavant dans le château de son époux, à Saint-Pierre-de-Canivet.

**Charles Jules Jean Baptiste Comte de SERAN** avait débuté sa carrière militaire en 1785, comme Cadet gentilhomme aux Dragons de SEGUIER, où il fut promu sous-lieutenant le 15 Janvier 1788. Emigré en 1791, il retrouva, à la Restauration, ce grade de Sous-Lieutenant dans les Gardes du Corps de Monsieur, le frère du Roi le 24 Août 1814 ; et rattrapant, en un mois, le retard dû à son émigration, il fut promu Lieutenant-Colonel Breveté, dès le 23 Septembre 1814 !

Colonel au Régiment Royal LOUIS, le 1er Septembre 1815, puis Colonel au Régiment de Chasseurs du Gard le 27 Septembre 1815 ; il est mis en solde de congé le 1er Octobre 1830 et retraité le 1er Février 1841 [19].

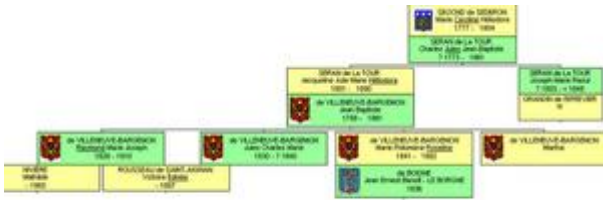
Les **SERAN** reçurent, en 1826, une indemnité pour leurs biens vendus à Séderon [20].

Après la retraite du Colonel, les époux de **SERAN** se retirent dans leur gentilhommière du Beausset, que la Comtesse, ne quitte pratiquement plus, jusqu'à son décès, le 29 Octobre 1854. Par son testament-partage de 1848, on apprend que sa fortune s'élève à 504 732 francs.

Si la comtesse se fit remarquer par ses démêlés avec la Municipalité du Beausset - à la suite des procès engagés par son grand-père et continués par son père pour le rachat de la banalité des fours - elle se distingua aussi par sa simplicité et sa générosité envers les pauvres et les démunis du Beausset. Elle refusa tout appareil pour ses obsèques et demanda à être enterrée « sous une simple croix [21] »...

Après sa mort, le comte de **SERAN** se retira en Normandie, où il est décédé le 5 Février 1861. la tradition familiale rapporte qu'il avait engagé des procès contre le **Général SEGOND**, pour l'usage abusif du patronyme « **de SEDERON** » et des armes de la branche aînée... Les « **SEDERON** » avaient la rancune tenace !

## **Les enfants de Caroline Héliodora et Jules de SERAN**



Le couple a eu deux enfants qui ont continué la postérité jusqu'à nos jours

**1°) La fille aînée Jacqueline Julie Marie Héliodora de SERAN**, née au Beausset le 3 Juin 1801, épousera, le 23 Janvier 1823 le vicomte **Jean Baptiste de VILLENEUVE-BARGEMON**, rejeton de la célèbre famille provençale, et officier de Marine sous l'Empire ; il avait participé à la bataille de Trafalgar. Resté dans la Marine, il participe à l'expédition d'Alger et quitte le service peu après, en 1832. Conseiller municipal et général, Député du Var, il meurt le 6 Août 1861 au Beausset, la même année que son beau-père, le **Comte de SERAN** ; c'est **Héliodora de SERAN** qui vendra le « **château des SEGOND** » en 1868....

Le couple avait eu quatre enfants, tous nés à Toulon, dont deux ont descendance :

1.1 : **Marie Joseph Raymond, Marquis de VILLENEUVE-BARGEMON**, né le 21 Octobre 1826, devint Maire du 6° Arrondissement de Paris en 1868. C'est à ce titre, qu'il a enregistré et signé l'acte de décès de Jean André Hippolyte CHAMPANHET [22], ancien Conseiller à la Cour Royale, ancien député de l'Ardèche.

Le 5 Juillet 1871, **Raymond de VILLENEUVE-BARGEMON** est nommé Préfet des Alpes- Maritimes, en remplacement de M. SALVETAT ; il restera en fonctions jusqu'en 1874, date à laquelle il quitte la vie publique et se retire à Bargemon où il mourra le 9 Août 1910.

« *M. de VILLENEUVE-BARGEMON est maire de Bargemon et Conseiller Général du Var. Il est propriétaire d'une charmante villa sur la Promenade des Anglais, du château de Villeneuve- Loubet et d'une gentilhommière à Bargemon [23]* ».

Marié deux fois, il a une descendance de ces deux mariages...(branches **de MAISTRE** et **CORNUDET des CHOMETTES**)

1.2 **Marie Philomène Roseline de VILLENEUVE-BARGEMON** (1841-1892), mariée en 1861 au Beausset, avec **Jean Ernest Benoît - LE BORGNE de BOIGNE** [24], en eut également une descendance (branches **de la RIVE** et **de MAILLARDOZ de RUE**).

## La fin d'une famille ?

Le patronyme **SEGOND**, porté pendant au moins deux siècles au Beausset, a disparu en quelques années durant la Restauration et la Monarchie de Juillet

Illustré dans la branche cadette par le « **Général SEGOND** » qui s'est éteint en 1832, il a survécu quelques années avec son frère **Paulin**, commissaire de la Marine décédé en 1835, puis leur petit neveu **Adolphe de SEGOND, baron de VAUBLANC**, tous disparus sans postérité...

Mais il s'était encore plus rapidement éteint dans la branche aînée, puisque le dernier à porter le nom, **Joseph Jacques SEGOND de SEDERON**, Conseiller Royal à Aix, est mort le 21 Octobre 1817, précédé par son seul fils ayant atteint l'âge adulte, **Joseph Charles Victor**, décédé en émigration en Espagne en 1793...

La survivance du nom dans une branche allemande et hollandaise protestante qui revendique des attaches avec les **SEGOND de Séderon** reste « aléatoire »... mais c'est une autre histoire !

Philippe CHATENOUD



## Notes

[1] « Histoire héroïque et universelle de la Noblesse de Provence » -ARTEFEUIL - 1759 - Tome II

[2] LESBROS est un patronyme que nous connaissons bien, assez répandu dans les Hautes-Alpes. Il figure aussi dans les alliances de la famille TOSCAN du TERRAI, dans la région de Veynes. La branche évoquée ici est originaire de Chorges, entre Gap et Embrun :

« Alexandre LESBROS a dit être de notre paroisse, n'ayant aucune habitation particulière, étant arrivé depuis peu dans cette ville. » Registre paroissial de St-Martin à Marseille - Mariage du 1er Mars 1711 - Microfilm 5 Mi 114 - AD 13 Marseille

Il sera deuxième échevin de la ville de Marseille en 1741 - René BORRICAND - Nobiliaire de Provence - Tome 2 - 1974

[3] ARTEFEUIL donne « un roseau d'or à la tête penchée » ; il y a aussi une variante « à l'épi de blé de sinople ». (René BORRICAND)

[4] « L'arrondissement de Nyons », Tome 2 - A. LACROIX - Editions CHANTEMERLE, 1901

[5] Actuellement dans les Alpes-de-Haute-Provence"

[6] AD 83- BB 16 - f° 196 - Le Beausset - 1756 - Enregistrement de l'emprunt à Jacques SEGOND

[7] AD 83 - Minutes du notaire PORTALIS - 3E 25-79 - Ce notaire, Etienne PORTALIS, père du futur Maitre des cultes d Premier Empire, ets aussi un couin de notre seigneur de Séderon, dont la mère était Elisabeth PORTALIS...

[8] Pour la liste des biens de Jacques SEGOND à Séderon, voir l'article de M. DELHOMME, dans le numéro 10 de notre Bulletin en 1989.

[9] Jean GAVOT « Histoire du Beausset », - page 216.

[10] AD -83 - Le Beausset - Microfilm 2 Mi 423 EC R1 - BMS du Beausset 1730-1759

[11] La tradition d'alternance des prénoms Jacques et Joseph semble donc s'être interrompue à cette génération : Jacques et Madeleine LESBROS ont prénommé leur premier fils Alexandre et donné les deux prénoms traditionnels au deuxième, qui, néanmoins, tentera de relancer la tradition : son premier-né sera prénommé Jacques et le second Joseph... Malheureusement, ils seront les derniers porteurs du nom de la branche aînée.

[12] C'est lui que nous avons déjà vu au Chapitre 2, commandant le vaisseau « Expériment » pendant la guerre d'indépendance des Etats -Unis Il sera désigné, en 1800, comme Maire de Toulon par décret du Premier Consul. AD - 83 - Le Beausset - Microfilm 2 Mi 423 EC R1 - BMS du Beausset 1730-1759

[13] AD - 83 - Le Beausset - Microfilm 2 Mi 423 EC R1 - BMS du Beausset 1730-1759">1